

**République Démocratique du Congo**  
**Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté**

**Projet d'Apprentissage et d'Autonomisation des Filles en RDC**  
**(PAAF)**

**Financement : Crédit IDA N° N°7284-ZR**

**Termes de Référence pour le Recrutement d'une Assistance  
Technique Nationale pour l'accompagnement de l'équipe  
technique dans la production de la politique de Formation  
Continue des Enseignants et les ressources pédagogiques pour la  
formation des Réseaux d'Ecoles de Proximité**

**ZR-PAAF-431310-CS-INDV**

Le candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection des Consultants Individuels par mise en concurrence ouverte définie à la section 7 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) (version de juillet 2016, Révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et en Septembre 2023)

**Juillet 2024**

# Termes de Référence

## 1. Contexte et justification

Le Gouvernement a bénéficié d'un important appui financier de la Banque mondiale (BM) pour mettre en œuvre le Projet d'Apprentissage et d'Autonomisation des Filles, en sigle PAAF, qui, aligné sur les objectifs prioritaires de la SSEF, a pour objectif d'améliorer et de rendre plus sûres et équitables les conditions d'accès aux études, en particulier pour les filles, ainsi que les conditions d'enseignement et d'apprentissage dans les établissements publics d'enseignement secondaire, dans les dix provinces ciblées.

Le projet comporte quatre composantes principales, à savoir (I) Amélioration de l'accès à des écoles de qualité et adaptées aux filles, (II) Amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage pour tous, (III) Gestion, suivi et évaluation du projet et (IV) Intervention d'Urgence contingente (CERC).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante (II) du projet qui vise de renforcer la qualité des pratiques d'enseignement et d'apprentissage à travers le développement professionnel continu des enseignants, le projet PAAF va renforcer le système local en mettant l'accent sur les enseignants de DAS ; et pour renforcer les capacités des enseignants des DAS sur la façon d'utiliser l'équipement TIC et les ressources numériques d'enseignement et d'apprentissage. Les principaux acteurs du système visés l'inspecteur pédagogique responsable du domaine d'apprentissage des sciences (IP-DAS) et, au sein de l'école, le directeur des études (DE) et le chef d'unité pédagogique du domaine d'apprentissage des sciences (CUP-DAS) qui se regrouperont dans les Réseaux d'Écoles de Proximité (REP) pour les formations, dans les provinces ciblées par le projet. La vision est d'atteindre un pourcentage d'enseignants du secondaire dans dix provinces ciblées qui ont reçu un retour d'information sur le mentorat basé sur une observation structurée de classe.

C'est dans cette optique que le projet a mis en place une équipe technique composée des experts des directions techniques du ministère de l'EDUC-NC, assistée par les professeurs d'université pédagogique pour produire des outils pédagogiques pouvant servir à l'animation de la formation des principaux acteurs dans ces REP. A l'issue de l'atelier portant sur la planification des activités du projet, cette équipe technique a produit également une note d'orientation pouvant soutenir l'élaboration de la politique de formation continue des enseignants au secondaire.

Ainsi, le projet PAAF procède au recrutement d'une Assistance Technique Nationale (Consultant individuel) pour l'accompagnement de cette équipe technique dans l'élaboration d'une politique de formation continue des enseignants au secondaire.

## 2. Objectifs

### 2.1. Objectif général

L'objectif principal poursuivi dans le cadre de la réalisation de cette activité est d'accompagner l'équipe technique dans la production de la politique formation

continue des enseignants et les ressources pédagogiques pour la formation des REP au niveau du cycle secondaire en harmonie avec le dispositif existant.

## 2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques ci-après sont assignés à cette étude conformément au PAD :

- Prendre connaissance de la note d'orientation produite par l'équipe technique ;
- Procéder à une revue documentaire des politiques de formation continue des enseignants déjà existant en RDC ou ailleurs ;
- Déterminer les modalités et la méthodologie pour le développement de la politique de formation continue des enseignants (FCE) au secondaire ;
- Appuyer l'équipe technique à l'élaboration de la politique de FCE en respectant toutes les étapes de production ;
- Présenter et faire valider la politique produite ;
- Etablir un plan de dissémination de la politique de FCE à travers la RDC plus précisément dans les dix provinces ciblées par le projet.

## 3. Résultats Attendus

Il est attendu à l'issue de la consultation :

- Une revue documentaire de l'existant faite ;
- Les modalités et la méthodologie pour l'élaboration de la politique de formation continue des enseignants au secondaire déterminés ;
- Les consultations et ateliers pour l'élaboration de la politique de formation continue des enseignants au secondaire organisés ;
- La politique de formation continue des enseignants au secondaire présentée et validée ;
- La planification de la dissémination de la politique de formation continue des enseignants.

## 4. Livrables

- La politique de formation continue des enseignants au secondaire
- Le rapport de consultance

## 5. Méthodologie

La méthodologie à appliquer dans la réalisation de cette étude sera produite par le/la Consultant (e) dans une note méthodologique détaillée qui sera soumise à la validation du projet avant l'exécution de cette consultance.

## 6. Profil professionnel requis

### **Formation :**

- Titulaire d'un diplôme en sciences de l'éducation ou en ingénierie de formation (niveau BAC+5 minimum) ou dans un domaine similaire.

### **Expérience générale :**

- Connaissance avérée du système éducatif de la RDC en général et de l'inspection générale en particulier ;
- Connaissance des défis de la formation continue des enseignants en RDC ;

### **Expériences Spécifiques :**

- Disposer d'une solide connaissance de la problématique de la formation initiale et continue des enseignants en RDC ;
- Disposer plus de 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation des enseignants (Enseignement, recherche, formation, planification, évaluation...).
- Disposer d'une expérience avérée dans l'élaboration des documents stratégiques d'un projet (stratégie, politique...)
- Disposer d'excellentes capacités d'analyse, de synthèse et d'animation d'atelier ou séminaires ;
- Disposer d'une expérience en renforcement des capacités des institutions et services des systèmes éducatifs ;
- Disposer d'une parfaite maîtrise de l'outil informatique ;
- Avoir réalisé un travail similaire serait un atout ;
- Parler couramment le français.

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

## **7. Critères d'évaluation pour la sélection du candidat**

L'Assistant.e technique national.e pour la formation REP sera sélectionné.e selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels, conformément au Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs/Directives pour les Projets alignés sur les Directives et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.

### **Critères d'évaluation du candidat**

<b>Critères</b>	<b>Sous Critères</b>	<b>Cotation</b>
Conformité aux études faites ainsi que la connaissance du système éducatif congolais		30
Expérience pertinente du consultant pour la mission		30
Conformité de la note méthodologique proposée et du plan de travail		20
	Expérience avérée dans l'élaboration des documents stratégiques d'un projet, d'un pays	10
	Expérience de collaboration avec les experts du ministère	10
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

La sélection du (de la) Spécialiste sera effectuée par appel à candidatures. L'Assistant.e technique national.e sera retenu(e), après avis de non-objection de la Banque Mondiale, en fonction de ses qualifications et expériences pertinentes, et sa capacité à réaliser pleinement la mission.

## 8. Durée, Lieu et Calendrier de la mission

La durée globale de cette consultance est de 60 jours calendaire.

Le travail sera réalisé à Kinshasa avec possibilité d'organisation des ateliers avec l'équipe technique afin d'harmoniser le contenu du document et de le valider sur le plan technique.

Dans la note méthodologique le/la Consultant (e) devra déterminer le calendrier pour sa mission en tenant compte de la durée assignée à ce travail.

## 9. Processus de sélection et de recrutement

Le candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection des Consultants Individuels par mise en concurrence ouverte définie à la section 7 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) (version de juillet 2016, Révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et en Septembre 2023) et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.

## 10. Conditions de travail

- Les honoraires et les frais divers seront déterminés sur la base du montant et des modalités de paiement négociés ;
- Le projet mettra à la disposition du consultant les moyens logistiques nécessaires à l'accomplissement de sa mission.